



**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Première session

Nairobi, 27–31 mai 2019

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains, y compris
les questions de coordination**

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains**

Additif

Activités conjointes dans le domaine de l'environnement urbain

**Rapport d'activité conjoint des Directrices exécutives du Programme
des Nations Unies pour les établissements humains et du Programme
des Nations Unies pour l'environnement**

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés au cours de l'exercice biennal 2017–2018 dans le renforcement de la coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il donne également une vue d'ensemble des principales activités menées dans le cadre de cette coopération. Durant l'exercice biennal, la coopération entre les deux Programmes a été renforcée à plusieurs égards.

2. De nombreux engagements ont été pris conjointement au cours de l'exercice biennal 2017–2018, y compris aux deuxième et troisième sessions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et à la neuvième session du Forum urbain mondial. Le Partenariat pour des villes plus vertes continue d'assurer le rôle de plateforme principale pour l'échange de connaissances et la coordination entre ONU-Habitat et le PNUE. Les documents qui encadrent l'action du Partenariat ont été révisés par le personnel des deux organismes, afin de créer un cadre qui lui permette de dépasser les piliers qui l'ont guidé durant la période 2014–2017, à savoir : des villes résilientes et économes en ressources, des transports et une mobilité durables et la gestion des déchets et des eaux usées. Le nouveau cadre précise la vision et la mission du Partenariat pour lui faire incarner la valeur de la collaboration dans la transformation des infrastructures urbaines, des paysages écologiques et de l'aménagement urbain.

3. Les deux organismes continuent de suivre les progrès de leur coopération par l'intermédiaire du Groupe mixte des opérations et de la coordination et poursuivent un dialogue ouvert en organisant régulièrement des téléconférences. Le Groupe, qui est chargé d'assurer la coordination du Partenariat, est aussi le principal instrument de supervision de la mise en œuvre des activités conjointes.

* HSP/HA/1/1.

Par ailleurs, c'est par lui que les grandes manifestations conjointes visant à mettre en vedette les collaborations présentes et futures en matière d'environnement urbain ont été organisées.

II. Coopération générale entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme des Nations Unies pour l'environnement : aperçu du programme de travail conjoint du Partenariat pour des villes plus vertes

4. Le Partenariat pour des villes plus vertes a pour but de transformer les villes en entités durables en mesure de fournir un accès équitable aux ressources naturelles tout en réduisant leur impact sur l'environnement. Le Partenariat a été créé à l'issue de l'examen approfondi du Cadre de partenariat pour la période 2008–2013 et des activités conjointes associées. Ses priorités pour la période 2014–2017 (transports, déchets, utilisation rationnelle des ressources) ont été définies au moyen d'un examen systématique et d'un processus de consultation sur la base de leur importance pour le programme mondial et de leur potentiel s'agissant de tirer parti des points forts respectifs d'ONU-Habitat et du PNUE. Les mécanismes de mise en œuvre comprennent la définition de niveaux de référence et de normes pour les villes vertes, l'évaluation des écosystèmes verts et bleus dans les villes, l'élaboration de mécanismes institutionnels visant à protéger la biodiversité urbaine, la création d'une plateforme de connaissances concernant les meilleures pratiques et la fourniture de services consultatifs conjoints aux autorités nationales et locales. Durant la période 2017–2018, il est apparu clairement que seule une meilleure intégration dépassant le cadre sectoriel pourrait réellement avoir une incidence sur la manière dont les villes sont planifiées et conçues et donner suite comme il se doit au programme déterminé par les objectifs de développement durable.

5. Par conséquent, en 2017, les deux organisations ont inauguré la deuxième version de leur Partenariat pour des villes plus vertes. Cette nouvelle version repose sur le concept d'une justice environnementale urbaine et d'une distribution équitable des conditions de vie saines (espaces verts, air pur, accès au logement et aux infrastructures de base, perspectives socioéconomiques, etc.) et fait écho à la prise en compte des frontières communales, locales, régionales et nationales, apportant ainsi par la même occasion une réponse directe à la question des droits dans les villes, que certaines autorités nationales et locales qualifient de « droit à la ville », ainsi qu'à la reconnaissance des trois engagements porteurs de changement consignés dans le Nouveau Programme pour les villes : a) ne laisser personne de côté, œuvrer en faveur de l'équité urbaine et de l'élimination de la pauvreté ; b) fournir une prospérité durable et inclusive et des perspectives pour tous ; c) favoriser des villes et des établissements humains écologiques et résilients. Le Partenariat fournit donc un appui ciblé et sur mesure aux autorités locales au moyen de deux projets cadres stratégiques et interdisciplinaires qui, bien qu'ayant des angles d'approche différents, contribuent et sont indispensables à la réalisation d'une même vision.

6. Le premier projet a pour thème « Transformer les paysages urbains : planification des régions urbaines, espaces verts publics et services écosystémiques ». L'approche de ce projet témoigne de la reconnaissance de l'importance d'aborder les villes du point de vue de la région urbaine, afin d'adopter une démarche dynamique de planification et de gestion des paysages urbains et d'harmonisation des environnements naturels et construits par le biais, entre autres, des services écosystémiques, des espaces verts publics et de la protection de la biodiversité. Le second projet a pour thème « Transformer les infrastructures urbaines : logement, énergie, gestion des déchets et transports durables ». Ce projet vise à définir les secteurs clefs qui contribuent à l'adoption de modes de consommation et de production durables ou non durables dans les villes, y compris s'agissant du logement et des bâtiments, de l'énergie, des déchets et des transports. Afin de tirer parti des possibilités que présentent ces secteurs, il faut trouver des solutions de remplacement des chaînes d'approvisionnement traditionnelles qui fassent progresser l'économie circulaire à l'échelle urbaine.

7. Le Partenariat pour des villes plus vertes permet au PNUE et à ONU-Habitat de mettre à profit leurs forces respectives pour appuyer des politiques et décisions fondées sur des données scientifiques et de mettre en évidence les multiples avantages d'une intégration verticale et horizontale des politiques par le biais de la mise en œuvre de projets pilotes. Parmi les éléments clefs des deux projets cadres, on trouve l'évaluation des impacts sur l'environnement, la santé, etc., et du métabolisme urbain (par exemple par le biais d'une analyse des flux de matières), la construction de scénarios et la quantification des compromis propres aux solutions de remplacement en matière d'urbanisation en vue de jeter les bases de la transformation des connaissances en normes. L'expérience d'ONU-Habitat dans l'élaboration de politiques urbaines nationales et celle du PNUE dans l'élaboration de politiques environnementales et sectorielles fondées sur des évaluations permettent la mise en place conjointe de politiques urbaines et environnementales.

8. Les projets relevant du Partenariat pour des villes plus vertes sont élaborés de sorte que la planification et la conception s'appuieront principalement sur des évaluations environnementales et des analyses qui, au moyen de cartes spatiales et d'autres modes de visualisations, rendent compte de la situation actuelle de la ville et de ses possibilités futures. De cette façon, le Partenariat promouvra un modèle innovant selon lequel la quantification du métabolisme urbain éclaire les décisions des responsables politiques pour façonner une morphologie urbaine plus respectueuse de l'environnement. À cela s'ajouteront la définition plus précise des indicateurs et des méthodes qui les sous-tendent et la collecte et l'analyse des données sur lesquels ils s'appuient, afin de permettre un suivi ascendant des progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable. Étant donné l'importance des activités de sensibilisation et d'information, les travaux s'accompagneront d'une solide composante transversale en matière de communication, d'information et de dialogue avec le public, en vue d'élaborer un outil de réalité virtuelle reflétant les thèmes des deux projets cadres. Un tel outil permettrait également à des individus de participer à la définition des priorités, facilitant ainsi une planification participative.

9. Un certain nombre de cibles des objectifs de développement durable intéressent le Partenariat pour des villes plus vertes et les projets cadres¹. Le Partenariat collaborera avec les autorités locales pour atteindre les cibles en question et promouvoir le Nouveau Programme pour les villes et son contenu en matière d'environnement et d'urbanisation durable.

10. Durant la période considérée, un membre conjoint du personnel a continué d'appuyer la coordination de toutes les activités d'ONU-Habitat en matière d'environnement urbain et le renforcement de tous les partenariats entre ONU-Habitat et le PNUE.

11. La question de la mobilisation conjointe de ressources reste l'une des difficultés rencontrées dans le cadre du Partenariat. Afin de renforcer le Partenariat, il faut trouver des flux de financements plus durables qui permettent d'appuyer les fonctions de coordination connexes au sein des deux organismes. L'un des quatre domaines de changement dans le nouveau plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2025 concerne le renforcement de l'action climatique et l'amélioration de l'environnement urbain, afin d'ouvrir un peu plus la voie à une implantation solide du Partenariat, axée sur la stratégie et les résultats.

III. Principales activités

12. Au cours de la période considérée, plusieurs activités ont été menées au titre du Partenariat pour des villes plus vertes, y compris dans de nouveaux domaines de collaboration, tels que la santé et la qualité de l'air en milieu urbain, le logement durable et un module de démonstration de logement écologique, l'aménagement des espaces côtier et marin, et l'économie bleue.

A. Activités dans les domaines prioritaires du Partenariat pour des villes plus vertes

13. Bien que le Partenariat soit aujourd'hui doté d'un rayon d'action élargi, les piliers définis dans sa version précédente restent d'actualité. ONU-Habitat a publié, au titre du pilier « villes résilientes et économes en ressources », un document intitulé « Urban Resilience Enhancer: resource efficiency » (l'utilisation rationnelle des ressources comme facteur de renforcement de la résilience urbaine), auquel le Groupe des villes du PNUE a contribué et pour lequel il a fourni des évaluations par les pairs. Cette publication a été diffusée auprès des partenaires et parties prenantes à l'occasion de la « Semaine de la résilience » organisée à Barcelone en novembre 2018 et constitue un outil pratique dont peuvent se servir les autorités locales de toutes les villes.

14. ONU-Habitat et le PNUE continuent, au titre du pilier « transports et mobilité durables », de mettre en évidence les avantages et l'importance des moyens de transport non motorisés, d'une meilleure qualité de l'air et des réseaux de transport rapide par bus. Par suite du lancement réussi du réseau de transport rapide par bus de Dar es-Salaam dans le cadre d'un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ayant pour thème « Promouvoir des solutions de transport durables pour les villes d'Afrique de l'Est », des représentants des autorités d'Addis-Abeba, de Kampala et de Nairobi ont demandé l'aide d'ONU-Habitat et du PNUE pour mettre en place des réseaux similaires intégrant efficacement les déplacements à pied et à vélo. Le projet a abouti à des études techniques en vue des premières lignes de bus rapides à Nairobi et à Addis-Abeba. L'achèvement futur de ces réseaux de transport rapide par bus devrait freiner l'augmentation du

¹ Les cibles en question des objectifs de développement durable sont, entre autres, les suivantes : 3.9, 6.3, 8.4, 9.1, 9.4, 11.3, 11.4, 11.6, 11.7, 11.a, 11.b, 11.c, 12.2, 12.8, 15.9, 15.a et 17.7.

nombre de véhicules motorisés privés et la formation d'embouteillages et réduira les émissions de gaz à effet de serre.

15. En mars 2018, avec l'appui de l'entreprise suédoise de télécommunications Ericsson, ONU-habitat a organisé, en collaboration avec le PNUE et les autorités du comté de Kiambu (Kenya), une manifestation publique de fermeture de rue à la circulation automobile, au cours de laquelle l'impact de la fermeture d'une rue du centre-ville aux voitures a été surveillé pendant trois jours. Les résultats de l'analyse de la qualité de l'air avant, pendant et après la fermeture de la rue ont montré une amélioration locale, les niveaux moyens de pollution aux particules PM 2,5 ayant diminué de presque moitié au cours de l'expérience. L'activité s'est tenue dans le cadre de l'appui fourni par ONU-Habitat aux autorités du comté en vue d'élaborer une politique de transport et les directives correspondantes en matière d'aménagement de la voirie, afin de rendre plus sûrs les déplacements à pied et à vélo.

16. En novembre 2018, le premier atelier d'Afrique sur les vélos en libre-service s'est tenu à Nairobi, réunissant une vingtaine de participants égyptiens, kényans, nigériens et rwandais. Les participants ont tiré des enseignements de deux projets pilotes de systèmes de vélos en libre-service à Nairobi : le premier dans le campus de l'Université de Nairobi et le second dans le complexe de l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN). L'atelier a été organisé par l'Institut mondial de la croissance verte, avec l'appui technique du PNUE, d'ONU-Habitat et de l'Institute for Transportation and Development Policy. En novembre 2018 à Nairobi, la Flone Initiative, une organisation non gouvernementale, a accueilli, en collaboration avec le PNUE, ONU-Habitat et d'autres grands partenaires dans le domaine des transports et de la mobilité, la Conférence sur les femmes dans le secteur des transports en Afrique de l'Est.

17. ONU-Habitat et le PNUE ont collaboré sur le troisième pilier, « gestion des déchets et des eaux usées », dans le cadre de la Plateforme africaine des villes propres, qui est financée par le Gouvernement japonais, et ont poursuivi leurs travaux de suivi conjoint des cibles des objectifs de développement durable relatives aux déchets, à l'eau et à l'assainissement par le biais d'un processus de concertation multipartite, auquel ONU-Eau et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont également participé. Le Centre international d'écotechnologie du PNUE est, en particulier, également actif dans la Plateforme africaine des villes propres qui, aux côtés d'ONU-Habitat, prendra part et contribuera à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui se tiendra à Yokohama (Japon) en 2019. Par ailleurs, ONU-Habitat et le PNUE continuent de participer à l'Initiative mondiale sur les eaux usées.

18. ONU-Habitat et le PNUE mettent en œuvre, en collaboration avec le Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy et au titre des trois piliers précités, un projet quadriennal financé par le Gouvernement allemand dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat et ayant pour thème « Urban pathways: Supporting low-carbon plans for urban basic services in the context of the New Urban Agenda » (solutions urbaines : promouvoir des plans sobres en carbone pour les services urbains de base dans le cadre du Nouveau Programme pour les villes). Le projet s'intéresse à la mise en œuvre à l'échelle locale du Nouveau Programme pour les villes, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans les domaines de l'énergie, de la gestion des déchets et des ressources et des transports. Le rôle du PNUE concerne la gestion de la qualité de l'air, tandis que celui d'ONU-Habitat concerne l'élaboration et la mise en œuvre de mesures relatives aux services urbains de base. Le projet est mis en œuvre au Brésil, en Inde, au Kenya et au Viet Nam. L'évaluation de la viabilité politique, technique, socioéconomique et financière des concepts de projet a été réalisée pour tous les pays, ce qui a éclairé l'élaboration, en collaboration avec les villes partenaires, de propositions de projets pilotes de vélos électriques en libre-service à Belo Horizonte (Brésil) et de quartiers à faible émission de carbone à Hai Phong (Viet Nam), entre autres. Par ailleurs, de nombreux ateliers partenaires et forums d'échange des connaissances ont été organisés dans le cadre du programme, le plus récemment à Quito en janvier 2019.

19. Afin de mettre en lumière le besoin d'innovation, le PNUE et ONU-Habitat collaborent avec des partenaires menés par la Yale University School of Architecture et le Yale Centre for Ecosystems in Architecture, et travaillent à l'élaboration d'un nouveau module de logement écologique en coopération avec des cabinets d'architecture. L'activité de présentation du module de logement écologique de 22 m² vise à inspirer une discussion et de nouvelles idées sur la façon de réinventer nos modes de vie, y compris au moyen des solutions suivantes : techniques de construction résilientes et adaptables ; matériaux et ressources renouvelables et d'origine locale ; énergie solaire sûre produite sur place ; processus sûrs et durables de captage et de purification de l'eau ; systèmes d'assainissement de l'air en intérieur ; gestion des déchets, intégrée à une agriculture urbaine décentralisée.

20. Le premier module de logement écologique a été construit et présenté en 2018 sur la United Nations Plaza à New York durant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, où il incorporait des caractéristiques adaptées au climat local et au contexte de la ville. Les prochaines versions du module, ainsi que celle exposée au siège du PNUE et d'ONU-Habitat à Nairobi durant la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et qui sera également exposée durant la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, sont adaptées aux contextes climatiques et culturels locaux, y compris concernant l'utilisation du bambou comme matériau de construction innovant. ONU-Habitat, en partenariat avec le PNUE, a également organisé une « marche urbaine » durant le Forum politique de haut niveau, au cours de laquelle des guides ont montré aux participants certains éléments durables et résilients de la ville de New York. Enfin, le nouveau réseau One Planet, créé en vue de la mise en œuvre des engagements inscrits dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, a également été lancé en 2018 à l'occasion du Forum politique de haut niveau.

21. Parmi d'autres engagements conjoints, on compte les travaux menés au titre de la Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique orientale (Convention de Nairobi), par le biais d'un partenariat avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé pour œuvrer à la prospérité de la région de l'océan Indien occidental en veillant à la santé de ses rivières, côtes et mers. ONU-Habitat a été invité à plusieurs manifestations organisées par le secrétariat de la Convention de Nairobi en 2017 et 2018. En août 2018, à l'occasion de la neuvième Conférence des Parties à la Convention de Nairobi, à laquelle des représentants d'ONU-Habitat assistaient pour la première fois, ONU-Habitat a été désigné comme organisme chargé des questions d'urbanisation.

22. En 2018, une proposition de programme conjoint a été présentée à l'Union européenne pour mettre en place un projet visant à encourager l'adoption d'une démarche environnementale en matière d'aménagement et de gestion des milieux marins et côtiers aux niveaux stratégique et comportemental, en lien direct avec le tourisme côtier viable et l'atténuation des changements climatiques. Les objectifs du projet seraient les suivants : a) encourager l'aménagement spatial conjoint des milieux marins et côtiers et appuyer la mise en œuvre d'un aménagement conjoint, en partenariat avec les autorités locales côtières et les institutions nationales intéressées ; b) contribuer aux solutions de gestion des déchets en favorisant leur transport, leur traitement et leur élimination de manière efficace et rationnelle, ainsi que leur suivi et leur réglementation ; c) améliorer la protection et la préservation des écosystèmes marins et côtiers en luttant contre leur dégradation, y compris lorsqu'elle est causée par la pollution, la surexploitation et la perte de biodiversité, en vue, à terme, d'atténuer les changements climatiques et de permettre l'adaptation à ces derniers.

23. ONU-Habitat a commencé à collaborer avec le PNUE, l'OMS et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie, dans le cadre d'un engagement conjoint pour réduire la pollution de l'air dans les villes. Cet engagement a notamment conduit à l'organisation d'un atelier sur la campagne BreatheLife durant la Conférence Mobilize, tenue à Dar es-Salaam en 2018, au cours duquel les organisateurs ont présenté divers outils de surveillance de la qualité de l'air, ainsi que les conclusions préliminaires d'un projet de rapport conjoint. Le projet de rapport compile les conclusions d'études de cas de pollution de l'air réalisées dans cinq villes africaines (Accra, Dakar, Le Caire, Le Cap et Nairobi) et fait apparaître l'expertise des trois organismes des Nations Unies. Il a été élaboré avec l'aide de fonctionnaires locaux, d'experts universitaires et de responsables politiques et sera publié en juillet 2019. En novembre 2018, le PNUE a présenté une proposition de financement, à partir du Compte de l'ONU pour le développement, d'un nouveau programme conjoint visant à promouvoir les déplacements à pied et à vélo dans les villes éthiopiennes, rwandaises et zambiennes. La proposition a été approuvée en février 2019 et le programme sera mis en œuvre au cours des deux prochaines années. Le PNUE et ONU-Habitat ont également présenté conjointement au Gouvernement espagnol, à la demande de ce dernier, une proposition de collaboration en vue de promouvoir une bonne qualité de l'air dans les villes de l'Afrique de l'Est.

B. Le Partenariat 2.0 pour des villes plus vertes et sa stratégie pour la période 2017–2019

24. La nouvelle version du Partenariat pour des villes plus vertes traite désormais des questions de plus grande portée que sont l'utilisation des ressources et l'efficacité dans ce domaine, les changements climatiques, les services urbains de base, l'urbanisme et l'aménagement urbain, la qualité de l'air dans les villes, la biodiversité et les services écosystémiques, les économies verte et bleue et la résilience et la viabilité écologiques des infrastructures. Le nouveau Partenariat est conçu pour fournir une aide et des solutions sur mesure aux villes et aux autorités locales au moyen de deux projets cadres stratégiques, interdisciplinaires et opérant à des échelles multiples qui, bien qu'ayant des angles

d'approche différents, contribuent à réaliser une même vision. Étant donné l'attention grandissante accordée à travers le monde à la vulnérabilité des villes face aux changements climatiques, l'élargissement des domaines d'action thématiques et stratégiques du Partenariat pour des villes plus vertes ouvre des perspectives de croissance et de sensibilisation accrue.

25. Lors de la neuvième session du Forum urbain mondial, le Partenariat pour des villes plus vertes a réuni les parties prenantes et donateurs principaux dans le cadre d'une réunion à huis clos. La réunion était coprésidée par le Directeur exécutif du PNUE et la Directrice exécutive adjointe d'ONU-Habitat et a rassemblé des représentants de l'Allemagne, de la Colombie, de la Norvège, de la République islamique d'Iran, de Singapour, de la Suède et de l'Union européenne. Elle a permis aux parties prenantes et aux donateurs de rendre compte de l'importance et des priorités du Partenariat. Il a été décidé que la nouvelle structure proposée du Partenariat pour des villes plus vertes lui permettrait de tirer parti des efforts menés par les parties prenantes et les gouvernements et que le Partenariat jouerait un rôle central en aidant les autorités locales à renforcer l'efficacité de leurs activités environnementales urbaines du point de vue des infrastructures, de la planification et de la stratégie.

26. À la lumière de l'adoption en décembre 2018 du projet de plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2025, qu'il est prévu de soumettre à l'Assemblée d'ONU-Habitat, et du processus de restructuration en cours d'ONU-Habitat, il est probable que le Partenariat pour des villes plus vertes ait un rôle encore plus important à jouer dans la structure interne de l'organisme. L'un des quatre domaines de transformation au titre du plan stratégique est le « renforcement de l'action climatique et l'amélioration de l'environnement urbain », dont l'objectif est de promouvoir les efforts de résilience, d'adaptation et d'atténuation en vue d'un développement urbain durable, en freinant l'impact des changements climatiques et en créant de nouvelles perspectives économiques pour améliorer la santé des systèmes naturels et humains dans les villes. Le PNUE, de son côté, souligne l'importance de la prise en compte d'une perspective urbaine dans l'élaboration des politiques environnementales.

C. Manifestations mondiales influençant les activités conjointes

27. Le Partenariat pour des villes plus vertes entend étendre la portée de ses travaux pour inclure des conférences mondiales, en organisant des manifestations qui s'intéressent de plus près aux problèmes environnementaux urbains. Par exemple, ONU-Habitat et le PNUE, en collaboration avec des partenaires comme l'ICLEI - Les Gouvernements locaux pour le développement durable, l'Alliance des villes et les Cités et gouvernements locaux unis, ont coorganisé le premier Sommet des villes, qui s'est tenu le 13 mars 2019 à Nairobi, lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. La tenue du Sommet des villes témoigne de l'attention croissante accordée aux villes. À la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, le rôle d'ONU-Habitat s'est globalement limité aux déclarations de son Directeur exécutif durant l'ouverture officielle et à une manifestation parallèle conjointe. À la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, ONU-Habitat et le PNUE ont collaboré pour organiser un dialogue en matière de santé, de pollution et de villes sous l'égide du Groupe de la gestion de l'environnement. Le dialogue, qui s'est tenu sur une journée, a rassemblé des intervenants de haut niveau d'ONU-Habitat, du PNUE et de l'OMS, ainsi que des représentants d'autorités nationales, départementales et locales et du milieu universitaire. La quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a été une excellente occasion de multiplier et d'approfondir les synergies et de renouveler le dialogue entre ONU-Habitat et le PNUE, que la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, en mai 2019, permettra de renforcer davantage.

28. Les deux organismes ont également grandement contribué à la neuvième session du Forum urbain mondial, qui s'est tenue à Kuala Lumpur. Une session extraordinaire, organisée sur le thème « Paysages écologiques dans les villes : les liens entre le cadre bâti, les écosystèmes et le métabolisme urbain », a mis l'accent sur le potentiel de renforcement mutuel des villes et de la nature au moyen d'une approche paysagère, soulignant ainsi également le fait que les villes doivent se doter de mécanismes pour mettre fin aux circuits de consommation et de production non durables et se consacrer plutôt à l'élaboration d'une économie circulaire durable. Par ailleurs, les deux organismes ont organisé une manifestation parallèle conjointe pour lancer l'outil en ligne SHERPA en faveur de la durabilité des projets d'habitation, qui a été élaborée au titre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Les utilisateurs de l'application peuvent réaliser une évaluation approfondie de la durabilité de projets de construction de logements et les bénéficiaires peuvent concevoir et exécuter des projets de construction de logements guidés par de fortes considérations environnementales. L'application souligne l'importance d'adopter des solutions commodes, souples et participatives et a déjà été mise à l'essai au Burkina Faso, au Kenya, au Népal et au Nicaragua. Enfin, une séance de réseautage a également été organisée sur le thème « Programme

conjoint sur les indicateurs des objectifs de développement durable relatifs aux déchets : surveillance mondiale et renforcement des capacités pour des villes durables et une économie circulaire », qui a montré la manière dont les efforts conjoints d'ONU-Habitat et du PNUE en matière d'objectifs de développement durable relatifs aux déchets (tels que les objectifs 11.6.1, 12.4.2 et 12.5.1) pouvaient favoriser la prise de mesures sur le terrain. La séance de réseautage a compté une table ronde composée de représentants de l'Agence allemande de coopération internationale, de l'Agence japonaise de coopération internationale, du Gouvernement malaisien et des autorités de l'État indien du Kerala.

IV. Autres partenariats

29. Le PNUE et ONU-Habitat ont également collaboré dans le cadre de diverses initiatives multipartites, sur des questions telles que les villes et les changements climatiques, les bâtiments durables, l'utilisation durable des terres, la planification participative et la résilience. En outre, les deux organismes ont participé à plusieurs initiatives bilatérales et multilatérales durant la période biennale précédente, dont les plus importantes sont décrites ci-après.

30. ONU-Habitat a collaboré avec le PNUE dans le cadre de plusieurs initiatives mondiales, y compris l'Initiative mondiale pour des villes économes en ressources, la Coalition pour le climat et la qualité de l'air, l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction et le réseau One Planet. L'Alliance mondiale a été lancée à l'occasion de la vingt et unième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le but d'accroître l'énorme potentiel du secteur du bâtiment et de la construction en matière de réduction du volume des émissions générées tout au long du cycle de vie des bâtiments et de tirer parti des multiples avantages qui en découlent, notamment une meilleure qualité de l'air et l'amélioration de la santé. À cet égard, diverses parties prenantes ont contribué ensemble, par leurs connaissances spécialisées, à la réalisation de la cible 11.c des objectifs de développement durable.

31. Les deux organismes participent également ensemble au Groupe de la gestion de l'environnement, qui, institutionnellement, relève du PNUE et supervise l'ensemble des activités relatives à l'environnement au sein du système des Nations Unies. Cette participation conjointe au Groupe comprend des dialogues et des débats sur les thèmes suivants : « Le droit au service de la viabilité de l'environnement », « L'environnement, la paix et la sécurité » et « La santé, la pollution et les villes ». En 2018, les deux organismes ont mené une mission conjointe à Kakuma et Kalobeyei (Kenya) afin d'évaluer l'impact environnemental des missions des Nations Unies qui y sont installées, par le biais du processus d'examen collégial du Groupe de la gestion de l'environnement. La même année, le Chef du secrétariat du Groupe de la gestion de l'environnement a également rencontré la Directrice exécutive d'ONU-Habitat, qui a accepté de coprésider l'une des prochaines réunions des hauts responsables du Groupe.

32. En 2013, dans sa résolution 24/5 sur la réalisation d'un développement durable au moyen de politiques urbaines nationales, le Conseil d'administration d'ONU-Habitat a reconnu l'adoption du Cadre décennal de programmation concernant les modes de production et de consommation durables, qui est un cadre mondial d'action destiné à renforcer la coopération internationale afin d'accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables dans les pays développés et les pays en développement, et a souligné la nécessité de disposer d'infrastructures urbaines d'appui pour des modes de vie durables. Le réseau One Planet a été créé en tant que partenariat multipartite afin de mettre en œuvre le Cadre décennal et de réaliser l'objectif de développement durable n° 12. Parmi les manifestations et initiatives majeures organisées dans le cadre du réseau, on compte le projet de fonds d'affectation spéciale ayant pour thème « Généralisation du logement social durable en Inde », qui est mis en œuvre par ONU-Habitat et d'autres partenaires. Par ailleurs, ONU-Habitat est membre du comité consultatif multipartite du programme Aménagement et construction durables au titre du réseau One Planet, conjointement mené par le PNUE.

33. Début 2018, ONU-Habitat a lancé un processus participatif pour élaborer des principes directeurs en matière de liens entre les milieux rural et urbain, ainsi que le cadre d'action connexe. Parmi les partenaires participant au processus se trouvaient des organismes des Nations Unies (le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, le Centre des Nations Unies pour le développement régional et la Commission économique pour l'Afrique), des partenaires de développement, des organisations de la société civile, des associations du secteur privé, des représentants du milieu universitaire et des groupes de réflexion. Au total, 125 parties prenantes ont participé au processus participatif. Le processus a compris des réunions en présentiel (au cours de la neuvième réunion du Forum urbain mondial), une réunion de suivi en ligne en mai 2018, trois phases de consultation en ligne et une réunion d'un groupe d'experts en Bolivie en juin 2018. Les principes directeurs, qui constituent le

document final du processus, doivent être publiés dans le courant du premier trimestre de 2019. Depuis la conception du processus, le PNUE a été l'un des partenaires les plus actifs dans les discussions, a formulé des observations et des suggestions sur le projet en matière de durabilité environnementale, d'utilisations des terres, d'écosystèmes et de masses d'eau et a également contribué aux réunions consultatives en présentiel et en ligne.

34. ONU-Habitat et le PNUE participent tous deux au programme de travail conjoint multipartite sur des villes résilientes de l'Alliance des villes, qui porte sur le renforcement de la résilience au-delà de l'adaptation aux changements climatiques en regroupant les ressources et les connaissances spécialisées des organisations partenaires dans le domaine de la résilience urbaine. Au titre de ce programme de travail, les deux organismes ont lancé un projet financé par l'Alliance des villes qui vise à aider les signataires de l'Accord de Paris à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national. ONU-Habitat, en collaboration avec l'Alliance des villes et le PNUE, tirera parti des possibilités qu'offre le développement urbain durable intégré, afin de fournir une aide concertée aux pays pour la mise en œuvre des composantes de leurs contributions déterminées au niveau national portant sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques en milieu urbain. L'une des principales contributions d'ONU-Habitat à ce partenariat est le rapport intitulé « Sustainable Urbanization in the Paris Agreement: Comparative review of nationally determined contributions for urban content » (L'urbanisation durable dans l'Accord de Paris : examen comparatif des contributions déterminées au niveau national sur la question des villes), qui a été publié en octobre 2017.

35. ONU-Habitat et le PNUE ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du Réseau mondial des instruments fonciers afin de renforcer les capacités des partenaires et des gouvernements dans le traitement des questions liées aux terres et aux ressources naturelles et d'empêcher, d'atténuer et de résoudre ainsi les conflits aux niveaux mondial et régional. Le PNUE a en outre assisté à la dernière réunion en date des partenaires du Réseau mondial des instruments fonciers en 2018.

36. ONU-habitat et le PNUE ont également continué de traiter les questions énergétiques, notamment au moyen de la présentation du module de logement écologique et par le biais du programme sur les réseaux de chaleur ou de froid dans les villes. Par ailleurs, un programme sur l'énergie et le transport, mis en œuvre conjointement et financé par le FEM, s'est achevé en décembre 2017.

37. ONU-Habitat collabore avec le PNUE, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Secrétariat du Commonwealth pour élaborer une trousse d'information sur le droit et les changements climatiques. La trousse vise à proposer un centre de ressources mondial pour aider les pays à mettre en place les cadres juridiques indispensables à la mise en œuvre efficace de l'Accord de Paris et de leurs contributions déterminées au niveau national. ONU-Habitat a élaboré le module juridique d'aménagement urbain de la trousse d'information et a accueilli en septembre 2018 la réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner le projet de questionnaire d'évaluation juridique que contient le module. Le questionnaire d'évaluation sera hébergé sur une plateforme en ligne et les législations connexes seront versées dans le système.

38. ONU-Habitat a également mené un projet de recherche sur le thème « Renforcement des évaluations environnementales dans le cadre des processus d'urbanisation ». L'objectif principal du projet était de produire de nouvelles connaissances et données empiriques concernant le lien entre la prise de décisions environnementales et de décisions en matière de développement dans le contexte urbain. Des experts internationaux et des partenaires opérant dans les pays considérés ont élaboré six études de cas (sur l'Afrique du Sud, le Brésil, les Fidji, le Sri Lanka, l'Ouganda et la ville de New York) qui ont été examinées à l'occasion de la réunion d'un groupe d'experts à Oslo. Une analyse comparative a également été menée pour circonscrire et vérifier les difficultés majeures de mise en œuvre et recommander des mesures en vue d'une réforme législative, réglementaire ou administrative.

39. Enfin, ONU-Habitat et le PNUE ont participé conjointement à une équipe spéciale créée par l'ONUN pour améliorer la gestion des déchets et l'utilisation rationnelle des ressources dans le complexe des Nations Unies à Nairobi. Les deux organismes ont ainsi formulé des observations et des suggestions visant à améliorer le système d'éclairage, à transitionner vers des ampoules écoefficaces, à changer les installations sanitaires pour réaliser des économies en eau, à rénover les voies de circulation avec des revêtements perméables, à revoir les stations de recyclage de l'eau et à introduire un système de recyclage en éliminant progressivement les poubelles individuelles et les plastiques à usage unique dans l'ensemble du complexe. À cet égard, ONU-Habitat, l'ONUN, le Programme alimentaire mondial et le PNUE ont organisé ensemble une journée de sensibilisation coïncidant avec la Journée mondiale de l'environnement en 2018, afin de promouvoir le tri et le recyclage des déchets. Les organismes ont invité un groupe de jeunes de la ville de Kisii (Kenya) à présenter des objets de

leur confection fabriqués à partir de plastique recyclé avec l'aide du projet pilote d'ONU-Habitat pour le recyclage du plastique.

V. Aperçus régionaux

A. Région de l'Asie et du Pacifique

40. Durant la période 2017-2018, ONU-Habitat et le PNUE sont parvenus à mieux comprendre les principales difficultés et perspectives existant au niveau national, en analysant les causes profondes et en planifiant les questions relatives aux terres et aux ressources naturelles et à leur utilisation rationnelle, aux changements climatiques et aux infrastructures urbaines aux échelles nationale et régionale. Les deux organismes ont également joué un rôle clef dans la fourniture d'un appui aux capacités locales et aux mécanismes de coordination des institutions de nombreux pays en matière de gestion territoriale.

41. Depuis 2014, les deux organismes mettent en œuvre conjointement l'Alliance contre le changement climatique au Myanmar, financée par l'Union européenne, avec l'aide de l'Alliance mondiale contre le changement climatique de l'Union européenne. La première phase de ce programme quinquennal a été achevée en octobre 2018. L'Alliance contre le changement climatique au Myanmar a fait des changements climatiques une priorité du programme de développement du Myanmar et constitue un partenariat de premier plan entre le Gouvernement du Myanmar, ONU-Habitat et le PNUE. Elle a fait de grands progrès dans l'élaboration de structures de gouvernance spécialisées dans la lutte contre les conséquences destructrices des changements climatiques sur l'économie du pays et dans l'amélioration de la vie de ses populations. Elle a mené des campagnes de sensibilisation, a amélioré la compréhension des considérations relatives aux changements climatiques et renforcé leur intégration dans des politiques sectorielles et a piloté des activités d'adaptation aux changements climatiques au niveau local. Sous l'égide de l'Alliance, une politique et une stratégie nationales de lutte contre les changements climatiques et un plan d'action pour la période 2018–2030 ont été élaborés au moyen de nombreuses consultations des parties prenantes aux niveaux national, régional et local. Ces moyens d'action ont été présentés pour adoption au Gouvernement et devraient être mis en place au cours du deuxième trimestre de 2019.

42. L'Alliance a également appuyé de nombreuses activités de renforcement des capacités, y compris des visites Sud-Sud d'échange des connaissances, la formation de fonctionnaires sur la prise en compte des changements climatiques et la création d'un secrétariat des changements climatiques spécialement chargé de mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action de lutte contre les changements climatiques. En 2017, l'Alliance a commencé à appuyer des activités de renforcement des capacités dans les principaux départements et ministères proches des secteurs prioritaires dans le plan d'action de lutte contre les changements climatiques. Elle a également appuyé l'intégration de la question des changements climatiques dans d'autres initiatives politiques existantes, telles qu'un plan d'action national de réduction des risques de catastrophe et une politique urbaine nationale.

43. Au niveau local, en ce qui concerne l'analyse spatiale, ONU-Habitat et le PNUE ont effectué des évaluations novatrices de la vulnérabilité dans deux communes, à l'aide de projections des changements climatiques, afin d'établir des scénarios des changements climatiques qui pourraient affecter ces communes. L'analyse des faiblesses actuelles de l'économie, des infrastructures et des structures spatiales urbaines, ainsi que des services écosystémiques y relatifs, a été faite à la lumière des changements prévus des températures, de la pluviosité et du niveau des mers. Sur cette base, des mesures d'adaptation, y compris le reboisement des mangroves, la construction d'abris contre les cyclones, la récupération de l'eau et la formation professionnelle, ont été élaborées et partiellement mises en œuvre. Ce processus est en train d'être documenté et enseigné au Centre national de gestion des catastrophes du Myanmar, afin de pouvoir ensuite le reproduire dans toutes les communes du pays. L'Alliance contre le changement climatique au Myanmar a également aidé à renforcer la résilience des femmes touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.

44. En 2018, des fonctionnaires d'ONU-Habitat et du PNUE en Inde ont commencé à planifier la présentation d'une proposition conjointe visant à financer un programme en faveur de la durabilité des villes indiennes au titre de la septième reconstitution des ressources du FEM. Le processus est en cours et la proposition a été approuvée par le Gouvernement indien. Si le FEM l'approuve à son tour, le programme sera mis en œuvre durant la période 2019–2020.

45. Le PNUE et ONU-Habitat ont participé ensemble à la quatorzième Table ronde sur la consommation et la production durables, qui s'est tenue à Jakarta en novembre 2018. En marge de cette manifestation, le PNUE et ONU-Habitat ont appuyé la création d'une communauté d'intérêt sur le logement durable menée par SWITCH-Asia.

46. ONU-Habitat poursuit également sa coopération avec le PNUE dans le cadre d'un projet mené à Chengdu (Chine) sur le thème « Green and ecological ring » (ceinture verte et écologique). Le projet touche à sa fin et son rapport final est en cours d'examen. Durant la période 2017–2018, une équipe conjointe d'ONU-Habitat et du PNUE a régulièrement analysé les activités de développement et de construction de la ceinture verte menées dans le cadre du projet. Le rapport comprendra les observations et les analyses des documents d'information et les diverses étapes de la phase de construction, formulera des recommandations en vue d'une amélioration et traitera d'autres questions et préoccupations, conformément à la vision pour des villes durables définie dans le Nouveau Programme pour les villes et le Programme 2030.

47. ONU-Habitat est membre du Programme d'appui mondial aux plans nationaux d'adaptation, qui est dirigé par le PNUE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec plusieurs organismes du système des Nations Unies et des entités n'appartenant pas à ce système qui aident les pays les moins avancés et d'autres pays en développement. Le Programme d'appui mondial a élaboré des directives pour les plans nationaux d'adaptation urbaine, en vue de compléter les directives techniques relatives aux plans nationaux d'adaptation, et a établi des programmes dans plusieurs pays en vue de favoriser la mise en œuvre conjointe des priorités définies par les plans nationaux d'adaptation urbaine. Le Programme doit s'achever en juin 2019. Le PNUE a dirigé le Programme d'appui mondial depuis son bureau de Bangkok. ONU-Habitat a été invité à rejoindre le Programme pour établir une composante des plans nationaux d'adaptation axée spécifiquement sur l'adaptation aux changements climatiques dans les villes, et ce en partenariat avec le PNUE. ONU-Habitat a ainsi élaboré un supplément aux directives au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur le thème « Tenir compte des questions relatives aux établissements humains dans les plans nationaux d'adaptation ».

48. ONU-Habitat a appuyé les activités de planification et de renforcement des capacités et a élaboré des outils adaptés au contexte local dans le cadre d'un projet financé par le FEM et mis en œuvre par le PNUE au Bhoutan, au Cambodge, au Myanmar et dans la République démocratique populaire lao en vue de renforcer la résilience des villes aux changements climatiques par le biais d'une adaptation fondée sur les écosystèmes. ONU-Habitat est également membre du comité directeur du projet. Le projet a été lancé en 2018 et sa mise en œuvre à l'échelle des pays débutera en 2019.

49. ONU-Habitat a continué de jouer un rôle actif dans les manifestations organisées par le PNUE dans la région de l'Asie et du Pacifique, notamment lors du Forum sur l'adaptation aux changements climatiques en Asie et dans le Pacifique, dont il a présidé des sessions, en plus de faire des exposés à chacune des trois dernières sessions.

B. Afrique

50. En 2017, ONU-Habitat a collaboré avec le PNUE pour présenter une proposition de projet au Fonds pour l'adaptation en vue de renforcer la résilience des villes côtières en Côte d'Ivoire et au Ghana. La proposition a été approuvée par le Fonds en 2018 et a ensuite été révisée par l'équipe du projet. Le projet est toujours en cours de planification et sa mise en œuvre devrait commencer en 2019.

51. En 2018, le Groupe de la gestion de l'environnement a invité plusieurs organismes des Nations Unies, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial, le PNUE, ONU-Habitat et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à se joindre à une mission d'examen collégial d'un programme des Nations Unies mené dans les villes de Kakuma et Kalobeyei (Kenya). L'examen collégial a compris une évaluation environnementale du complexe des Nations Unies et des activités en cours menées par les Nations Unies et a produit un rapport qui sera publié au cours du premier trimestre de 2019 et contiendra des recommandations de mesures que les organismes des Nations Unies pourraient prendre pour améliorer les conditions environnementales sur les lieux du programme à Kakuma et Kalobeyei.

C. Amérique latine et Caraïbes

52. ONU-Habitat et le PNUE ont élaboré plusieurs activités conjointes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Par exemple, des discussions ont eu lieu au sein des bureaux régionaux des deux organismes sur la marche à suivre pour élaborer un programme conjoint en faveur de la durabilité des villes caribéennes. Par ailleurs, à l'issue d'un engagement conjoint dans le cadre d'une manifestation parallèle sur les villes dans la région de l'Amazonie qui s'est tenue durant la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), les bureaux régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes des deux organismes se sont penchés sur l'élaboration d'un projet conjoint axé sur les villes durables dans la région de l'Amazonie, qui viserait à mettre en place des synergies et à transposer à une plus grande échelle l'expérience du projet du PNUE intitulé « Vision pour l'Amazonie », mis en œuvre en partenariat avec l'Union internationale

pour la conservation de la nature et le Fonds mondial pour la nature. En mars 2017, ONU-Habitat a invité le PNUE à participer à la réunion d'un groupe d'experts à Belém (Brésil) sur le thème « Vers des villes et des établissements humains durables dans la région de l'Amazonie ». Des experts de divers domaines ont participé à la réunion pour débattre des répercussions importantes sur l'environnement observées dans la région de l'Amazonie, en particulier dans les villes de cette région.

D. Europe et Asie centrale

53. Le PNUE et ONU-Habitat élaborent une proposition de programme pilote visant à mettre en œuvre le Partenariat pour des villes plus vertes dans certains pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, l'Azerbaïdjan figurant parmi les choix de lancement possibles. D'autres pays de la région ont déjà manifesté leur intérêt à en apprendre plus sur le Partenariat et à élaborer d'autres programmes environnementaux urbains dans la région, y compris en matière de réaménagement des friches, de gestion durable des ressources en eau et de création de nouveaux moyens de subsistance.

54. En 2018, ONU-Habitat et le PNUE ont organisé conjointement une manifestation durant la Semaine verte de l'Union européenne sur le thème « Investir dans un avenir urbain plus vert : vers des logements durables et des infrastructures à faible taux d'émission ». La manifestation a été l'occasion d'examiner diverses questions : a) les stratégies intégrées à plusieurs niveaux de gouvernance et dans divers secteurs ; b) la planification des démarches aidant à tirer parti des possibilités résultant de la densité et de la connectivité stratégiques dans les villes ; et c) les partenariats, y compris avec les secteurs privé et financier, pour adapter les solutions à diverses échelles.

E. États arabes

55. En 2018, ONU-Habitat a présenté au Fonds pour l'Adaptation une note de cadrage préliminaire pour un projet estimé à 14 millions de dollars sur le thème « Renforcer la résilience des personnes déplacées face aux problèmes liés à l'eau résultant des changements climatiques au sein des établissements d'accueil urbains en Jordanie et au Liban ». Le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des personnes déplacées face aux problèmes liés à l'eau résultant des changements climatiques au sein des établissements d'accueil urbains renforcera également indirectement la résilience des communautés d'accueil des lieux où le projet interviendra. La note de cadrage préliminaire a été approuvée et ONU-Habitat est en train de développer la note de cadrage du projet. Le PNUE ferait office de partenaire d'exécution du projet.

56. En février 2019, ONU-Habitat a organisé, grâce à un financement fourni par la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, un atelier régional de renforcement des capacités pour parvenir aux objectifs d'adaptation et d'atténuation de la Convention dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cet atelier coorganisé avec le projet « Clima-Med » financé par l'Union européenne s'est penché sur des questions relatives à l'impact des changements climatiques sur les villes, à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation à l'échelle locale et aux scénarios climatiques comme outils de planification, ainsi qu'à la prise en compte des changements climatiques dans les processus de relèvement et de reconstruction.

57. En 2018, le PNUE, en coopération avec ONU-Habitat, a présenté deux notes de cadrage pour le financement par la douzième tranche du Compte pour le développement de projets sur les thèmes « Développement inclusif, sûr, résilient et durable dans les zones urbaines accueillant des réfugiés syriens en Jordanie, au Liban et en Turquie » et « Tenir compte des questions relatives à l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources dans les processus de relèvement et de reconstruction dans les pays arabes sortant d'un conflit ». Les deux organismes attendent qu'une décision soit prise concernant les notes présentées.

58. En 2018, ONU-Habitat est devenu membre de l'initiative SDG-Climate Nexus Facility, en partenariat avec le PNUD, la Ligue des États arabes, le Conseil arabe de l'eau, l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier et d'autres organismes des Nations Unies. L'initiative SDG-Climate Nexus Facility a adopté un programme en plusieurs étapes et a rassemblé des partenaires issus d'organisations régionales, du secteur gouvernemental, du système des Nations Unies, du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire. L'initiative vise à entreprendre une série d'activités nationales et régionales en suivant une approche fondée sur les liens, afin d'appuyer la prise de mesures locales ascendantes, conformément à l'objectif de développement durable n° 13 et à l'Accord de Paris.

59. En 2018, ONU-Habitat a reçu une demande du Gouvernement bahreïnien visant à élaborer une proposition de projet pour réduire les difficultés environnementales urbaines rencontrées dans sa capitale. Cette demande a conduit à une rencontre entre le Ministre bahreïnien de l'environnement et des fonctionnaires d'ONU-Habitat au cours de la neuvième session du Forum urbain mondial. Une proposition a été élaborée et des mesures de suivi pourront être prises à cet égard en 2019.

VI. Coopération future

60. Dans le cadre de la stratégie du Partenariat pour des villes plus vertes pour la période 2019–2021, il est prévu de renforcer l'accès aux financements, y compris par le truchement du FEM, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation, pour assurer l'exécution de nouvelles activités éventuelles. Les ressources, l'expérience et les connaissances spécialisées d'ONU-Habitat et du PNUE peuvent servir à formuler de nouvelles propositions. Le Partenariat pour des villes plus vertes suit étroitement les possibilités de financement qui se présenteront en 2019.

61. Le Partenariat pour des villes plus vertes se consacrera de plus en plus à la mise en œuvre de la dimension environnementale urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes. Deux propositions multipays sont en cours d'élaboration à cette fin. L'une a pour thème « Réduire les difficultés environnementales urbaines des îles continentales : renforcer la résilience des États ne faisant pas partie des petits États insulaires en développement en appliquant les enseignements tirés dans ces derniers ». L'autre a pour thème « Renaturaliser les villes : protéger la biodiversité et les services écosystémiques en milieu urbain pour réduire les impacts des changements climatiques ».

62. ONU-Habitat et le PNUE espèrent dialoguer encore plus étroitement sur les sujets relatifs à l'économie bleue et souligner l'interdépendance de ces sujets avec les questions de résilience côtière et de protection du milieu marin. Un programme de l'Union européenne doit être mis en œuvre au Kenya et ouvrira la voie à d'autres activités dans ce domaine. ONU-Habitat entend organiser en 2019 un atelier sur ce même sujet s'adressant aux urbanistes des villes côtières et mettre en œuvre un projet de recherche sur la prise en compte des questions relatives à l'économie bleue dans l'aménagement urbain et la prise de décisions dans la région de l'océan Indien.

63. ONU-Habitat et le PNUE ont également lancé un partenariat de lutte contre les déchets marins. ONU-Habitat appuiera le programme du PNUE sur les déchets marins par le biais d'initiatives telles que la Plateforme africaine des villes propres, ainsi qu'en suivant les efforts menés pour mettre en œuvre l'indicateur de développement durable 11.6.1 par la quantification des sources de déchets plastiques dans les villes et en dialoguant avec les parties prenantes. En 2018, ONU-Habitat a lancé la campagne Waste Wise Cities (campagne pour la gestion rationnelle des déchets urbains), qui collaborera avec la campagne Océans propres du PNUE afin d'informer au sujet de la gestion des déchets urbains solides et de maximiser le rôle d'une telle gestion à l'échelle mondiale comme outil de lutte contre la pollution plastique.

64. Le PNUE et ONU-Habitat ont longtemps collaboré dans le domaine de la qualité de l'air en milieu urbain par le biais de leur programme conjoint Cités durables, qui s'est achevé en 2008. Depuis l'achèvement de ce programme, le PNUE a approfondi son expertise dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air en milieu urbain. Parallèlement, ONU-Habitat a réinvesti ce domaine depuis 2016 en aidant les villes à planifier une amélioration de la qualité de leur air au moyen d'un nouveau projet financé par la Norvège et ayant pour thème « Planifier l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain », qui s'intéresse particulièrement à l'Asie. Il existe de nombreuses autres possibilités d'action dans ce domaine dans toutes les régions du monde.

65. ONU-Habitat et le PNUE travaillent ensemble à l'élaboration de méthodes pour une collecte efficace des données et au renforcement des capacités nationales de suivi de diverses questions relatives aux déchets, y compris la production et la gestion des déchets et l'impact des déchets sur les écosystèmes terrestres et marins et les écosystèmes d'eau douce. Il faudra faire preuve d'une plus grande coopération en matière de suivi et de collecte de données dans d'autres secteurs clefs, y compris les transports, la qualité de l'air, les bâtiments, l'énergie et l'utilisation de l'eau.

66. Par le biais du Partenariat pour des villes plus vertes, ONU-Habitat et le PNUE entendent associer les parties prenantes sur la question du développement de villes vertes, dans le but d'inciter les villes à maintenir et étendre leurs interventions innovantes en faveur de l'environnement, à réinvestir dans la planification, à concevoir un aménagement urbain plus durable et à adopter de nouvelles méthodes pour comprendre, cartographier et quantifier les services écosystémiques. Ainsi, le Gouvernement rwandais a demandé à ONU-Habitat d'élaborer une trousse d'information pour des villes vertes, qui a été achevée en 2017. La trousse d'information est aujourd'hui largement répandue et les travaux d'ONU-Habitat à cet égard ont conduit à des activités de suivi en matière d'urbanisation verte et résiliente en coopération avec la Banque mondiale, l'Institut mondial de la croissance verte et d'autres partenaires.

67. ONU-Habitat et le PNUE poursuivront leurs efforts en vue d'élaborer d'autres projets dans le cadre du Partenariat pour des villes plus vertes et de mettre en œuvre des activités conjointes dans leurs bureaux régionaux, services et divisions. L'évaluation régulière de la vision partagée et de l'avantage comparatif du Partenariat demeure essentielle pour le succès de la collaboration future entre ONU-Habitat et le PNUE. Il sera crucial de mobiliser des capacités de gestion et des ressources supplémentaires auprès des parties prenantes durant la période 2019–2020. Le nouveau plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2025, qui reflète la prise de conscience accrue de l'importance d'une lutte efficace contre les difficultés environnementales urbaines et les changements climatiques en vue d'une urbanisation durable, ouvrira la voie à d'autres entreprises et réalisations conjointes.
